ANNEXE 26

Wallonie

Commune de Vielsalm

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Didier DELAHAUT.

Le terrain concerné est situé **à Petit-Halleux, 20 à 6698 Grand-Halleux** et cadastré division 3, section B n°1412E.

Le projet est de type : **création d'un volume annexe et car ports**, et présente les caractéristiques suivantes :

- La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur : zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV. 40 et D.VIII. 7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 6690 Vielsalm :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h, le mercredi de 13h30 à 16h et le samedi 02 mars 2023 de 9 h à 12 h
- Personnes de contact : Monsieur Philippe Maréchal – Madame Sabine Piette – Madame Céline Fridman – Monsieur Guillian Delarbre - philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou celine.fridman@vielsalm.be – urbanisme4@vielsalm.be
- Une permanence se tiendra le samedi 02 mars de 9h à 12h.

L'enquête publique est ouverte le 19 février 2024 et clôturée le 5 mars 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 à 6690 Vielsalm
- par télécopie au numéro 080/672315
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou celine.fridman@vielsalm.be ou urbanisme4@vielsalm.be
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique « dossier Didier DELAHAUT »,

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 05 mars à 10h à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be – 080/292817).

A Vielsalm le 13 février 2024

Pour le Collège,

La Directrice générale,

Anne-Catherine PAQUAY

ADMINISTRATION COMMUNALE de VIELSALM - Luxembourg

Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE